

Lucier, Pierre

De la chose publique

Notes pour l'allocution prononcée par Monsieur Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, à l'occasion de la collation des grades de l'École nationale d'administration publique, à Montréal, le 9 novembre 2001.

Monsieur le Ministre Sylvain Simard,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs du corps professoral,
de la direction et du personnel de
l'École nationale d'administration publique,
Mesdames et Messieurs les diplômés de ce jour,
Mesdames, Messieurs,

D'abord et avant tout, j'adresse mes vœux les plus chaleureux aux nouveaux diplômés. Nous célébrons aujourd'hui votre réussite et l'aboutissement de cheminements auxquels vous avez consacré temps et énergie. Félicitations. Félicitations aussi à vos proches, et à celles et ceux qui vous ont accompagnés aux jours d'enthousiasme et de découverte comme aux heures plus sombres où le doute et la lassitude ont pu vous assaillir. Pour celles et ceux qui font de l'université leur métier, cette fête de la réussite constitue également un plaisir toujours nouveau et extrêmement tonifiant.

Je tiens à adresser un salut particulier au directeur général, Monsieur Marcel Proulx, dont c'est la première collation des grades à ce titre. Tous mes vœux et mon appui vous accompagnent, Monsieur Proulx, pour la conduite judicieuse des affaires de l'École nationale d'administration publique. C'est en plein exercice de ces mêmes responsabilités - je ne pense pas ternir la joie de cette rencontre en le rappelant - que Monsieur Pierre De Celles nous a été enlevé cette année. Puisse-t-il nous être à tous deux une source d'inspiration dans notre attachement à l'École nationale d'administration publique et à l'Université du Québec.

J'ai pensé partager aujourd'hui avec vous quelques brèves réflexions sur l'État, et sur le service public qui y trouve son fondement et sa légitimité. Et, à cette fin, de me situer de nouveau dans la mouvance sociopolitique des événements du 11 septembre, une date hélas devenue une référence obligée en raison des nombreuses et importantes interpellations qui s'y rattachent. Il me semble, en effet, que ce que nous vivons depuis lors remet en pleine lumière le caractère fondamental et incontournable de l'État - qui englobe beaucoup plus que le seul appareil gouvernemental, ce n'est pas à vous que je dois le rappeler -, cet État même que les courants néo-libéraux avaient presque réussi à renvoyer aux idées ringardes et doucement nostalgiques. Crûment, mais puissamment, et si tant est qu'on ait pu l'avoir oublié, le 11 septembre nous rappelle à tous que l'État de droit est absolument supérieur à la terreur débridée, que c'est vers l'État et le service public que les populations se tournent pour chercher la paix et la sécurité, comme aussi pour organiser les secours et panser les blessures. C'est aussi à cette porte que l'on frappe, si libre entreprise que l'on soit, pour réclamer protection et aides spéciales.

Je suis depuis longtemps de ceux qui estiment que l'État, comme la chose publique et les valeurs qui la fondent, constitue une des plus grandes conquêtes de l'humanité. La victoire du droit, de la raison et du bien commun sur l'arbitraire, la force et l'intérêt particulier n'est pas une mince affaire, en effet, et il saute aux yeux que la bataille des Horaces et des Curiaces

valait déjà sans doute mieux que la tuerie générale, et aussi, qu'une campagne électorale démocratique, si âpre soit-elle, vaut infiniment mieux que la guerre civile. L'évocation de tels cas limites a ceci d'instructif qu'elle nous ramène à nos derniers retranchements, là où il faut ultimement faire les choix qui comptent. Il y a également là une sorte de raisonnement « par l'absurde », qui fait ressortir la légèreté de certains discours sur la fin de l'État, « providentiel » ou non, ou sur la promotion d'une minceur qui, comme en régime d'anorexie, finit par faire disparaître son sujet.

J'évoque cela avec vous parce que, au cours de vos études et de vos tâches professionnelles en administration publique, il vous est sûrement arrivé de vous demander si vous étiez engagés dans une voie d'avenir ou si vous ne risquiez pas de vous retrouver parmi les derniers des Mohicans du service public. Et je ne parle pas ici des blagues relatives à ces « messieurs les ronds-de-cuir », qui n'ont pas beaucoup de portée même et qui n'ont pas toujours non plus le talent des propos caustiques de Courteline. Je pense plutôt à ces campagnes tenaces, qui, même ici au Québec, où on ne devrait pourtant pas trop oublier ce que notre collectivité doit à la création de l'État québécois moderne, ont systématiquement grugé l'estime de la chose publique : moins d'État, clame-t-on. C'est-à-dire, sans doute, moins de taxes, moins de services de caractère public. Mais « moins d'État » ne signifie pas nécessairement plus de justice et de progrès social.

Je ne veux pas laisser entendre pour autant que rien ne doit changer du genre d'État que, dans la foulée de notre Révolution tranquille et à l'instar des sociétés d'après-guerre, nous nous sommes donné. Non, il y a bel et bien telles choses que l'État et le genre d'État. On ne doit pas confondre l'État, sa réalité et ses fondements, avec les modèles de gestion et d'organisation dans lesquels, selon les périodes et les besoins, l'on traduit concrètement son action et ses modes d'intervention.

Ainsi, une nouvelle loi de l'Administration publique vient d'être adoptée au Québec, qui modifie sensiblement les approches en place en mettant l'accent sur la mesure des résultats, sur le service aux citoyens, sur la responsabilité des gestionnaires publics et donc sur leur imputabilité. Mais je n'y ai rien vu qui sonne le glas de l'État et du service public, pas plus d'ailleurs que quelque affirmation à l'effet que la fin justifierait les moyens ou que les citoyens exerçant leurs droits seraient devenus les simples « clients » d'une entreprise. Ce qui est proposé, c'est essentiellement la base d'un nouveau cadre de gestion, un cadre exigeant, d'ailleurs, stimulant, capable de rajeunir les pratiques et d'inspirer la relève qui, massivement au cours des prochaines années, fera son entrée dans les administrations publiques. Celles et ceux qui assurent le service public accomplissent et continueront d'accomplir une tâche difficile, mais essentielle. Pour ma part, je me considère honoré d'avoir pu, pendant plusieurs années, porter le titre d'« administrateur d'État », un terme qui dit fort bien ce qu'il en est : un service de la chose publique qui dépasse à la fois les modèles d'organisation, les paradigmes de gestion et les programmes politiques. On dit souvent, Monsieur le Ministre, que les politiciens passent et que les fonctionnaires demeurent. Mais, en fait, les fonctionnaires aussi passent. C'est l'État, la chose publique et le bien commun qui demeurent et doivent demeurer.

Chers diplômés, l'estime de la chose publique a sûrement été au cœur de vos cheminements de formation à l'École nationale d'administration publique. Je souhaite qu'elle vous accompagne dans vos engagements professionnels. Les événements du 11 septembre me semblent inviter à la réaffirmation de nos convictions à cet égard. Puissiez-vous y trouver, comme l'ENAP elle-même, une puissante source de motivation.

Je vous offre tous mes voeux pour une excellente route et je vous souhaite beaucoup de joie dans le service de la chose publique.

§ § §